

201.60

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 24 NOVEMBRE 1887

PRÉSIDÉE

PAR M. GASTON BOISSIER

DIRECTEUR



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVII

ARCHIVES
de
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 24 NOVEMBRE 1887.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX DE POÉSIE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie à décerner en 1887 :

PALLAS ATHÉNÉ.

Le prix, de la valeur de *quatre mille francs*, a été décerné à la pièce de vers inscrite sous le n° 86, portant pour épigraphe :

Et, quasi cursores, vitæ lampada tradunt,

dont l'auteur est M. ÉMILE MOREAU.

Des mentions honorables sont accordées :

A la pièce de vers inscrite sous le n° 80, avec cette épigraphe :

Tout passe. L'art robuste
Seul a l'éternité;
Le buste
Survit à la cité.

(TH. GAUTIER.)

dont l'auteur est M. HENRI GUÉRIN ;

A la pièce de vers inscrite sous le n° 84, avec cette épigraphe :

La vierge au casque d'or, forte, belle et pensive.

(DE LAPRADE.)

dont l'auteur est M. EMMANUEL DES ESSARTS ;

Et à la pièce de vers inscrite sous le n° 132, avec cette épigraphe :

La langue de ton peuple, ô Grèce, peut mourir,

.

La langue que parlait le cœur de Phidias
Sera toujours vivante et toujours entendue.

(ALFRED DE MUSSET.)

dont l'auteur est M. ALFRED BOUCHINET.

PRIX MONTYON

DÉSTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné un prix de *deux mille cinq cents francs* :

A M. ADOLPHE GUILLOT, auteur d'un ouvrage intitulé : *Paris qui souffre*, 1 vol. in-8°.

Trois prix de *deux mille francs* chacun :

A M. DENYS COCHIN, auteur d'un ouvrage intitulé : *l'Évolution et la Vie*, 1 vol. in-12;

A M. ÉMILE FAGUET, auteur d'un ouvrage intitulé : *Études littéraires sur le XIX^e siècle*, 1 vol. in-12;

A M^{me} JANE DIEULAFOY, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Perse, la Chaldée et la Susiane*, 1 vol. gr. in-4°.

Deux prix de *quinze cents francs* chacun :

A M. X. MOSSMANN, auteur d'un ouvrage intitulé : *Vie de F. Engel Dollfus*, 1 vol. in-8°;

A M. ADOLPHE RACOT, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Brèche aux loups*, 1 vol. in-12.

Trois prix de *mille francs* chacun :

A M^{me} la comtesse D'ARMAILLÉ, auteur d'un ouvrage intitulé : *Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI*, 1 vol. in-12 ;

A M. SAINT-JUIRS, auteur d'un ouvrage intitulé : *Madame Bourette*, 1 vol. in-12 ;

A M. ÉMILE GOSSOT, auteur d'un ouvrage intitulé : *Madeleine*, 1 vol. in-12.

L'Académie décerne un prix de *deux mille francs* à M. FRANÇOIS FABIÉ, auteur d'un volume de vers intitulé : *la Poésie des bêtes*, et un prix de *mille francs* à M. PAUL HAREL, auteur d'un volume de poésies intitulé : *Aux champs*.

PRIX GOBERT.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. ALBERT SOREL, pour son ouvrage intitulé : *l'Europe et la Révolution française*, 2 vol. in-8°.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné à M. ARTHUR CHUQUET, auteur de trois volumes intitulés : *la Première Invasion prussienne* (11 août — 2 septembre 1792), — *Valmy*, — *la Retraite de Brunswick*, 3 vol. in-12.

PRIX THÉROUANNE.

Le prix THÉROUANNE, de la valeur de *quatre mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille francs*, à M. le marquis DE COURCY, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Coalition en 1701 contre la France*, 2 vol. in-8°.

2° Deux prix de *mille francs* chacun :

A M. l'abbé ALLAIN, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Question d'enseignement en 1789 d'après les cahiers*, 1 vol. in-12;

A M. THOMAS, général de division, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Capitulations. Étude d'histoire militaire sur la responsabilité du commandement*, 1 vol. in-12.

PRIX HALPHEN.

Le prix HALPHEN, de la valeur de *quinze cents francs*, est décerné à M. ÉDOUARD DROZ, auteur d'un ouvrage intitulé : *le Scepticisme de Pascal*, 1 vol. in-8°.

PRIX GUIZOT.

Le prix GUIZOT, de la valeur de *trois mille francs*, est décerné à M. ÉTIENNE ALLAIRE, auteur d'un ouvrage intitulé : *La Bruyère dans la maison de Condé*, 2 vol. in-8°.

PRIX BORDIN.

Le prix BORDIN, de la valeur de *trois mille francs*, est ainsi réparti :

Un prix de *deux mille francs*, à M. JACQUES DENIS, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Comédie grecque*, 2 vol. in-8° ;

Un prix de *mille francs*, à M. BÉRARD-VARAGNAC, auteur d'un livre intitulé : *Portraits littéraires*, 1 vol. in-12.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Le prix MARCELIN GUÉRIN, de la valeur de *cinq mille francs*, est ainsi réparti :

1° Deux prix de *quinze cents francs* chacun :

A M. l'abbé AUGUSTIN SICARD, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Études classiques avant la Révolution*, 1 vol. in-12 ;

A M. GERMAIN BAPST, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Germain, orfèvres-sculpteurs du Roy*, 1 vol. in-8°.

2° Deux prix de *mille francs* chacun :

A M. LUCIEN N. B. WYSE, auteur d'un ouvrage intitulé : *le Canal de Panama*, 1 vol. in-4° ;

A M. ÉDOUARD FREMY, auteur d'un ouvrage intitulé : *l'Académie des derniers Valois (1570-1585)*, 1 vol. in-8°.

PRIX LANGLOIS.

Le prix Langlois, de la valeur de *quinze cents francs*, est décerné par portions égales :

A M. P. AIZE, pour une traduction des *Idylles de Théocrite*, 1 vol. in-8°;

A M. EUGÈNE CARRÉ, pour une traduction des *Poésies de Giacomo Leopardi*, 1 vol. in-32.

PRIX JULES JANIN.

Le prix Jules Janin, de la valeur de *trois mille francs*, est décerné :

A M. DEVELAY, pour une traduction de *la Correspondance de Pétrarque en langue latine*, 6 vol. in-32.

PRIX DE JOUY.

Le prix de Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, est décerné :

A M. HENRY DE PÈNE, pour son roman de mœurs contemporaines, intitulé : *Trop Belle*, 1 vol. in-12.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

Le prix ARCHON-DESPÉROUSES dont le montant est, cette année, de *quatre mille deux cents francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *quinze cents francs*, à M. EMMANUEL COSQUIN, pour la publication des *Contes populaires de la Lorraine*, 2 vol. in-8°;

2° Un prix de *douze cents francs*, à M. FERDINAND BRUNOT, pour la publication d'une *Grammaire historique de la langue française*, 1 vol. in-12;

3° Un prix de *quinze cents francs* est partagé par moitié entre M. J.-F. BLADÉ, pour la publication des *Contes populaires de la Gascogne*, 3 vol. in-12, et M. JEAN FLEURY, auteur d'un ouvrage intitulé : *Littérature orale de la Basse-Normandie*, 1 vol. in-12.

PRIX BOTTA.

Le prix BOTTA n'est pas décerné.

PRIX VITET.

Le prix VITET est cette année de *six mille six cents francs*. Il est décerné par portions égales à M. GEORGES LAFESTRE et à M. JULES LEMAITRE.

PRIX LAMBERT.

Le prix LAMBERT est ainsi réparti :

- 1° Un prix de *mille francs* à M. P.-L. LAFORÊT.
- 2° Un prix de *six cents francs* à M^{me} veuve VICTOR LECLERC.

PRIX MONBINNE.

Le prix MONBINNE s'élève cette année à *quatre mille francs*.

Il est ainsi réparti :

- 1° Un prix de *quinze cents francs* à M. PAUL PERRET.
- 2° Un prix de *quinze cents francs* à M. A. CLAVEAU.
- 3° Un prix de *mille francs* à M. CHARLES DIGUET.

MÉDAILLES D'OR.

L'Académie, voulant honorer la mémoire de deux hommes qui se sont distingués dans les lettres et les arts, et qui, tous deux, devaient prendre part au concours de cette année, décerne, sur ses fonds particuliers, deux médailles d'or du plus grand module, l'une au dernier ouvrage de M. J. Hetzel : *les Quatre Peurs de mon général*; l'autre à l'ouvrage posthume de M. P. Regnier, de la Comédie-Française : *Souvenirs et études de théâtre*.
